

## CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE BEACH VOLLEY et de VOLLEY DE PLAGE

**2 X 2**

**FEMININ**

Tous Niveaux  
puis 2 divisions

**2 X 2**

**MASCULIN**

Tous Niveaux  
puis 2 divisions

**3 X 3**

**MASC/MIXTE**

Tous Niveaux  
puis 2 divisions

**Le Comité Départemental des Alpes Maritimes souhaite développer le Beach Volley à l'année, pour cela il organise un championnat départemental de Beach Volley.**

**Dates du championnat :** du 16 octobre 2023 au 28 avril 2024

**Championnat / Division :**

- 1 championnat 2x2 Masculin (poule de brassage d'octobre à décembre puis 2 poules de niveau de janvier à avril 2024)
- 1 poule 2x2 Féminin (poule de brassage d'octobre à décembre puis 2 poules de niveau de février à avril 2024)
- 1 poule 3x3 Masculin ou mixte (poule de brassage d'octobre à décembre puis 2 poules de niveau de février à avril 2024)

Les championnats 2x2 sont plutôt destinés à un public confirmé en 2x2, le championnat 3x3 est destiné à tout public.

**Licence :** les joueurs et joueuses qui veulent participer doivent avoir une licence beach volley FFVolley et être rattachés à un club disposant de créneau sur un terrain de Beach Volley

**Frais d'inscription :** 20 € l'année pour une équipe 2x2 ou une équipe 3x3

**Organisation du championnat :** En fonction du nombre d'engagés et des créneaux de match donnés par les équipes, le Comité envoie un calendrier qui sera mis en ligne sur le site de la FFVolley et du Comité.

**Feuille de match :** Une feuille de match simplifiée est à remplir sur place et à envoyer par mail au Comité avant le lundi suivant la rencontre. L'équipe qui accueille est responsable de cette feuille de match.

**Saisie des résultats :** Le résultat est à saisir sur le site de la Fédération avant le lundi suivant la rencontre. L'équipe qui accueille est responsable de la saisie du résultat du match.

**Report de match :** un report de match peut être demandé au moins 24 h avant la rencontre et doit être en accord avec l'équipe adverse et le Comité. Il est gratuit.

**Composition des équipes :**

- **Pour une équipe de 2x2 :** lors de l'engagement une liste de 4 noms maximum peut être donnée, ces joueurs/joueuses pourront participer au championnat avec l'équipe engagée. Pour chaque match 2 joueurs/joueuses de cet effectif uniquement peuvent jouer (pas de remplaçants).

- **Pour une équipe de 3x3 :** lors de l'engagement une liste de 6 noms maximum peut être donnée, ces joueurs/joueuses pourront participer au championnat avec l'équipe engagée. Pour chaque match 6 joueurs/joueuses de cet effectif uniquement peuvent jouer (3 remplaçants maximum possible).

**Organisation des matchs :**

- Pour le 2x2 les matches se déroulent en 2 sets gagnants de 21 pts (set décisif en 15 pts).

- Pour le 3x3 les matches se déroulent en 3 sets gagnants de 21 pts (set décisif en 15 pts).

**Arbitrage :** Les matches se déroulent en auto-arbitrage.

**Hauteur du filet :**

- 2m24 pour le championnat 2x2 féminin

- 2m43 pour le championnat 2x2 masculin

- 2m35 pour le championnat 3x3 masculin ou mixte

**Récompense :**

- Une wild card (main draw) à l'Open des Alpes Maritimes Série 2 – 1000 de Saint Laurent du Var qui se déroulera les 20 et 21 avril pour la paire masculine et la paire féminine qui gagne les championnats 2x2.

- Une coupe et une dotation textile pour la triplète qui gagne le championnat 3x3 (pour chaque division).

**Inscription avant le 11 octobre 2023 en suivant le lien :**

<https://forms.gle/aXnQKHvYCeZr17VB9>